



**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DE LA COMMUNE D'ARNEX-SUR-NYON
(Salle Communale Le Viez)
du 16 juin 2026**

**Approuvé en séance
du Conseil du 29.09.2026**

La séance est ouverte à 20h00 par Monsieur François Erbrich Président, qui souhaite la bienvenue à la Municipalité, représentée par Messieurs Christophe Gabriel, Harold Koeneman Jean-Christophe Muller et Didier Zumbach, Madame Stéphanie Ponthus. Greffe, ainsi qu'aux citoyennes et citoyens présents.

Monsieur Didier Zumbach, Vice-Syndic, présente au nom de la Municipalité un hommage à Monsieur Christian Graf, Syndic, décédé le 1^{er} avril de cette année.

Monsieur François Erbrich, Président du Conseil Général, en fait de même au nom de l'Assemblée. Une minute de silence est observée.

Le Président constate que l'Assemblée a été convoquée conformément aux exigences légales et nomme Madame Valérie Bessire et Monsieur Clément Erbrich en tant que scrutateurs.

En préambule le Président rappelle la mise sous silence des portables puis les règles de la demande de prise de parole lors des séances.

L'Ordre du Jour a été accepté par l'Assemblée à l'unanimité soit :

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 25 novembre 2025
3. Communications de la Municipalité
4. Préavis 28/2026 - Rapport de gestion et comptes communaux de l'année 2025
5. Rapport des délégué·e·s aux associations intercommunales
6. Divers et propositions individuelles

1. Appel

Il est procédé à l'appel des 38 membres assermentés dont 26 répondent présents.

Sont excusés : Mesdames Gillian Bolingbroke, Claire Gabriel et Denise Pfeiffle ainsi que Messieurs Thomas Les Bolingbroke, Martin Breitenstein, Pascal Ducret, Marvin Dunand, Franck Janura, et Olivier Pfeiffle.

2. Approbation du dernier P.V.

L'Assemblée est informée que selon la Loi sur les Communes et sur demande de la Préfecture les Conseillers recevront dorénavant avec la convocation une copie du dernier procès-verbal avec la mention « projet ». Ceci a pour but d'éviter une confusion avec la version du procès-verbal définitif adopté lors de la séance.

A défaut de commentaires et de questions, le Procès-verbal de la séance du 25.11.2025 est accepté à mainlevée et à l'unanimité.

3. Communications de la Municipalité (présentation PowerPoint)

Monsieur Didier Zumbach Vice-Syndic

La Municipalité pour la nouvelle législature 2026-2031 sera composée de :

Monsieur Didier Zumbach, Syndic, en charge de l'Administration Générale/Sports et de la Clinique Dentaire.

Monsieur Christophe Gabriel, Vice-Syndic, en charge des Finances/Impôts et de l'Informatique.

Monsieur Harold Koeneman, Municipal, en charge de l'Environnement, des SDIS/Police/ORPC ainsi que de la Voirie/Déchetterie.

Monsieur Damien Berlié, Municipal, en charge des Routes/Forêts/Cimetière/Travaux/Église et Eaux.

Monsieur Marvin Dunand, Municipal, en charge de l'Aménagement du Territoire/ Constructions/ École et Petite Enfance puis Domaines/Bâtiments.

La Municipalité informe que le Greffe Communal sera fermé du 29 juin au 10 juillet 2026, du 27 juillet au 31 juillet 2026 ainsi que le 03 septembre 2026.

Madame Susete Ulliel occupe la fonction de Boursière communale depuis le 01 avril 2026.

Au 31 décembre 2025 la Commune d'Arnex-sur-Nyon comptait 274 habitants.
Durant l'année 2025 il y a eu 23 départs, 39 arrivées et 3 nouveau-nés.
Ces dernières 5 années la population a passé de 226 à 274 habitants.

Au 31 décembre 2025 9 élèves d'Arnex-sur-Nyon fréquentaient les classes primaires et 5 les classes secondaires.

Afin de sécuriser le carrefour Machefer et Rue du Village, le « Cédez le Passage » a été remplacé par un « Stop ».

Le traditionnel Concert de l'Harmonie de Terre-Sainte aura lieu le jeudi 18 juin 2026. Ce concert sera suivi par la diffusion du match Suisse-Bosnie Herzégovine.

La Fête Nationale Suisse aura lieu le 01 août 2026, un tout-ménage suivra.

Le Triathlon de Nyon passera par Arnex-sur-Nyon le samedi 08 et dimanche 09 août 2026. Un tout-ménage sera distribué par les organisateurs du Triathlon

La Course du Diamant Asse et Boiron aura lieu le dimanche 06 septembre 2026.

Les prochains Conseils auront lieu le 29 septembre 2026 et le 1^{er} décembre 2026.

Monsieur Jean-Christophe Muller, Municipal

Au vu du résultat positif suite au sondage du mois de mars dernier la Municipalité soumettra prochainement un préavis concernant la création d'un Jardin des Souvenirs au Cimetière de notre Commune. Il indique, sans entrer dans les détails, que cette création aura un coût certain.
Suite à la demande de Monsieur Conrad Tauss il confirme qu'en principe l'entretien sera fait par l'employé communal. Ce dossier sera dorénavant traité par le nouveau municipal, Monsieur Damien Berlie.

Monsieur Harold Koeneman, Municipal

En 2025 une moyenne de près de 120 kilos de déchets ménagers par habitant a été collectée.
A la Déchetterie un agent de sécurité a été engagé afin de surveiller/gérer le problème des batteries dans la benne d'encombrants.
Des escabeaux supplémentaires sont installés pour la benne papier.
Le Droit de Superficie de la parcelle Baumgartner a été prolongé de 30 ans.
Des pneus usés ont été jetés dans les bennes. Leur évacuation est très coûteuse.
Une inspection cantonale de la déchetterie a eu lieu, en attente du rapport.
En discussion le projet « Bottle Back » (lavage et réutilisation des bouteilles) ainsi que l'installation des caméras de surveillance.
Une discussion est en cours pour envisager la mise à sens unique de la route d'accès entre Signy et Borex.

Un rappel des réflexes à adopter en cas de grandes chaleurs soit le « Plan Canicule » : garder les fenêtres fermées, boire souvent et manger léger, porter des vêtements légers et se rafraîchir, travailler et sortir aux heures fraîches, adapter la prise de médicaments, s'inquiéter des personnes vulnérables, et contacter la Municipalité ou le médecin en cas de doute.

Le Président remercie la Municipalité pour leurs rapports et à défaut de questions et/ou remarques passe au point suivant.

4. Préavis 28/2026 – Législature 2021-2026 Rapport de Gestion 2025 et comptes communaux année 2025

Le Président passe la parole à Monsieur Christophe Gabriel, Municipal en charge, qui fournit des explications complémentaires.

Ce dernier indique que la fonction « Finance » de notre Commune a été entièrement réorganisée en 2025 avec une automatisation des procédures. Ceci a impliqué une nouvelle répartition des rôles entre Greffe et Boursière.

Puis il détaille les chiffres et graphiques contenus dans le préavis. Il relève une nouvelle fois les excellents résultats de l'année 2025.

La clé de répartition en ce qui concerne la péréquation a été favorable pour Arnex-sur-Nyon cette année car il y a eu plus d'entrées conjoncturelles (taxées à 50%) et moins d'entrées fiscales (taxées à 80%).

Aussi il n'y a eu quasiment pas de travaux en 2025, une bonne majorité ayant été amortie en 2024.

Le dédoublement des secrétaires de Greffes sur quelques mois, les aléatoires avec les Boursières puis la reprise en main des Finances engendrant du travail donc des heures supplémentaires, puis le règlement d'une grosse facture de l'informatique ont augmenté les chiffres de l'Administration.

Monsieur Christophe Gabriel profite d'informer l'Assemblée qu'une étude est en cours afin de régler le problème de l'informatique, l'actuel fournisseur ne satisfaisant pas.

Aussi le capital actuel permettra à notre Commune d'amortir des coups durs à venir.

Monsieur Albert Güller demande, comme il y a beaucoup de liquidités, si la Commune ne devrait pas plus amortir ses dettes.

Monsieur Christophe Gabriel informe que la question se pose mais au vu de la difficulté d'obtenir des emprunts il serait plus raisonnable de les maintenir.

Monsieur Vincent Solazzo demande s'il ne fallait peut-être pas investir d'une manière plus agressive afin d'avoir une plus grande rentabilité (actuellement à env. 1%).

Monsieur Christophe Gabriel informe que pour une Commune il est plus délicat d'investir sachant qu'il faut garder des réserves de sécurité mais il étudiera la question plus en détail.

Le Président passe la parole à Madame Monique Berney pour donner lecture du rapport de la Commission de Gestion & Finances.

Cette dernière rappelle que selon la Loi sur les Communes les Conseillers ont reçu une copie du rapport de la Commission de Gestion & Finance avec les préavis et que sa lecture semble donc superflue sauf s'il y a des questions.

Le Président ouvre le débat. Il n'y a pas de questions ni de commentaires.

Le préavis 28/2026 – Législature 2016-2021 relatif aux comptes communaux et la gestion de l'année 2025 ainsi que le rapport de la Commission de Gestion & Finances sont acceptés à mainlevée et à l'unanimité.

5. Rapports des délégué(e)s aux associations intercommunales

AEB : Monsieur Rory Macmillan donne lecture de son rapport.

AEE : Monsieur Patrick Garcia-Villaraco donne lecture de son rapport.

AIAB : Monsieur Tristan Bernard, suppléant, donne lecture de son rapport.

Conseil Régional : Monsieur Michel Nançoz donne lecture de son rapport.

GFLD : Monsieur Conrad Tauss donne lecture de son rapport.

ORPC : Monsieur Francis Graf donne lecture du rapport.

Aucune remarque ou question concernant ces rapports.

Le Président les remercie pour leur disponibilité durant cette législature 2021-2026.

6. Divers et Propositions Individuelles

Monsieur Harold Koeneman, Municipal, informe que ce samedi, le 20 juin 2026, aura lieu à la Place Perdtemps La Quinquennale du SDIS Nyon-Dôle, évènement à ne pas manquer.

Monsieur Francis Graf a constaté que le nouveau « Stop » a peu d'effet sur les usagers et demande si une meilleure surveillance pourrait être organisée. Monsieur Didier Zumbach informe qu'un contact avec la Police à ce sujet a été pris pour envisager des contrôles. A suivre.

Monsieur Didier Zumbach rappelle la soirée de l'Harmonie de Terre Sainte suivie par la diffusion du match. Madame Nadine Graf regrette qu'il n'y ait plus de cortège depuis quelques années ce qui pourrait entraîner plus de participation de la population. La question sera posée pour l'an prochain.

Le Président tient à remercier tous les membres du Conseil Général pour leur présence, leur implication et leur bienveillance qui ont contribué à l'essor de notre village durant cette législature 2021-2026.

Il tient à remercier plus particulièrement Madame Catherine Nançoz (membre du Conseil et de diverses commissions) ainsi que Monsieur Michel Nançoz (membre du Conseil, ancien Municipal, ancien Président, actuel Vice-Président puis membre de diverses commissions) car ils vont quitter la Commune et donc le Conseil. Il leur souhaite un bon retour en Valais.

Monsieur Michel Nançoz confirme le plaisir qu'ils ont eu à vivre à Arnex-sur-Nyon pendant plus de 30 ans et rappelle que la qualité de notre village et de ses habitants est à chérir.

A défaut d'autres propositions ou questions, le Président lève la séance à 21h15 en souhaitant un bel été à tous.

Un verre d'amitié est proposé à l'Assemblée.

POUR LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE D'ARNEX-SUR-NYON



Le Président
François Erbrich

La Secrétaire
Monique Berney